

Arrêté des Comptes et Durabilité 2024 - ESG

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : ½ journée
Soit 4h au total

PRIX

540€ HT / personne
440€ HT / personne avant le 18/09/24
Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

21 novembre 2024
Salle Gaveau
45 Rue La Boétie, 75008 Paris

FORMATEUR

Experts KPMG
Intervenants externes

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables/Directeurs et collaborateurs de la Direction financière des entreprises industrielles et commerciales, Directeurs/responsables et collaborateurs RSE, ESG, développement durable des sociétés industrielles et commerciales impliqués dans les sujets relatifs à la durabilité (ESG).

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Décrypter l'actualité réglementaire en matière de durabilité
- Mieux appréhender les enjeux du reporting de durabilité
- Des retours d'expérience des représentants d'entreprises et d'institutions sur des sujets d'actualité en matière de durabilité
- Accompagner les entreprises pas à pas dans leurs projets relatifs à la durabilité

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement
- Des témoignages d'institutionnels et de représentants d'entreprises pour mieux partager leurs expériences pratiques

PROGRAMME

INTRODUCTION

INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL

- Retour d'expérience dans l'opérationnalisation de la CSRD

ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE

- Taxonomie Durable
- Normes de reporting de durabilité (européennes "actes délégués", normes sectorielles, spécifiques PME, entreprises non-UE, normes internationales,...)
- Corporate Sustainability Due Diligence Directive
- Facteurs clés de succès

TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

- Entretiens avec des experts RSE des entreprises, et d'autres institutions en lien avec l'actualité réglementaire
- Entretien avec un représentant de l'EFRAG
- Entretien avec un représentant de la DGT
- Entretien avec un représentant de l'AMF